

# Les infos

Vendredi 29 novembre 2013



## LES NOUVELLES DU FRONT

La tendance observée depuis la fin des 2 premiers mois s'accroît, le nombre de reclassements, 200, excède maintenant nettement celui des départs volontaires, 171, le nombre de départs étant lui-même fortement ralenti : 9 pour les 2 dernières sessions seulement. Officiellement, il reste donc 49 suppressions de postes à réaliser, sauf que, s'il y a bien 150 « *non directement concernés* » candidats à un départ, chez les « *directement concernés* », il n'y a quasiment plus personne qui lève le doigt. L'accord ne permettant pas de leur forcer la main, la Direction devra donc choisir entre laisser partir d'autres indirects, ou bien renoncer aux suppressions. Le nombre des départs comparé à la population des services centraux montre bien que l'accord du 13 février aura bien fonctionné, du moins de notre point de vue. Vu d'un autre œil, celui d'un membre du conseil d'administration, c'est moins rapide et efficace que le précédent. Sans doute la raison à l'origine du changement de règles signé par nos petits camarades pour SGSS France. Lorsque les 125 emplois supprimés car transférés à Bangalore seront réalisés nous ferons le bilan des reclassés dans le groupe.

## COUP DE CHAPEAU

L'affaire a fait grand bruit, en ces temps de restriction au droit à la retraite pour cause de déficit, la retraite



chapeau du futur ex-PDG de PSA, grand pourvoyeur de Pôle emploi, faisait un peu désordre. Bien que compatible « code du gouvernement d'entreprise » du MEDEF, ledit PDG fut contraint de renoncer... Son homologue maison fut plus prudent, il bénéficie d'une « compensation » pour absence du droit à ce régime attribué à quelques bénéficiaires des « *avantages postérieurs à l'emploi* » dont Messieurs Cabannes, Sanchez Incera, et Sammarcelli. Cette compensation atteint la modique somme de 300.000€ l'an. La somme est soumise à cotisations et impôts, ce qui, aux yeux doux de quelques commentateurs avisés, devrait nous en faire apprécier tout l'intérêt pour l'administration fiscale. Cette contribution à l'effort national est toutefois compensée elle aussi par la conversion de son variable en actions. Le léger malentendu de 2012, il n'avait pas « renoncé » à son variable qui fut converti en actions, est reconduit en 2013. Exit les cotisations et les 75%.

## FULL METAL JACKET

On n'aurait pas pu l'inventer, le mail du COO de MARK, in english of course, qui annonçait la mise en place d'un « dress code » dans le nouvel immeuble des salles de marchés à Basalte. Et, pour ne rien rater, le mail recommandait de n'en rien dire aux syndicats, susceptibles de poser des problèmes, et donnait un lien de bonnes pratiques vestimentaires : le dress code d'UBS ! Un modèle du genre, qui s'occupe de la hauteur de la jupe : + ou - 5 cm depuis le milieu du genou, de la couleur du chemisier etc... UBS, expert en dress code est également connue pour son expertise en blanchiment et fraude fiscale, ainsi qu'en manipulations de marchés, une référence bien choisie. Évidemment, le mail a atterri dans notre boîte, ce qui a conduit la CGT à rappeler qu'il n'existait qu'une obligation en la matière, celle de respecter les dispositions du règlement intérieur. Conclusion de l'histoire : « *il n'y a pas de dress code à Basalte* ». Pas plus qu'ailleurs.

CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT